



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 11 mai 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 20.0024

Demandeur : GUERVIN Christelle

Date d'enregistrement de la demande : 10/02/2020

Date limite de candidature : 25/07/2020

→ . L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
ANGLARDS-DE-SALERS	6,46	PESTOUR Jacques	Section YZ 1aj,1ak,1bj,1bk,1bl,Section ZB38j02,38k03
SALINS	11,28	PESTOUR Jacques	Section ZC4aj,4ak,4b, 9
SALINS	13,54	PESTOUR Nicolas	Section ZC13,14a,14bj,14bk,14cj,14ck, Section ZM 19j,19k,19l,19m,34,
LE VIGEAN	18,70	PESTOUR Nicolas	Section C 510,534,535,536,537,538,539,541j,541k,542,546,547,1060 Section ZD 107j,
LE VIGEAN	37,31	GFA les Frênes	Section D 1188, Section ZD 8j,8k,8l, 9j3,9k7,13j3,13k4,13l7,14j7,14k8,14l3,14m4,14n3,14n4,21j3,21k6,21l1,35,109j,109k,109l,
LE VIGEAN	1,29	CHEYMOL Maurice	Section D 699,1407,
SALINS	1,06	BREUIL Ginette	Section ZC 24j,24k,
LE VIGEAN	0,68	VABET Louis	Section ZC30j 30k,
LE VIGEAN	1,03	FRITZ Laurent	Section C 40

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière